

Code de Balisage FFRP

- Bonne direction
- X Mauvaise direction
- F Changement de direction

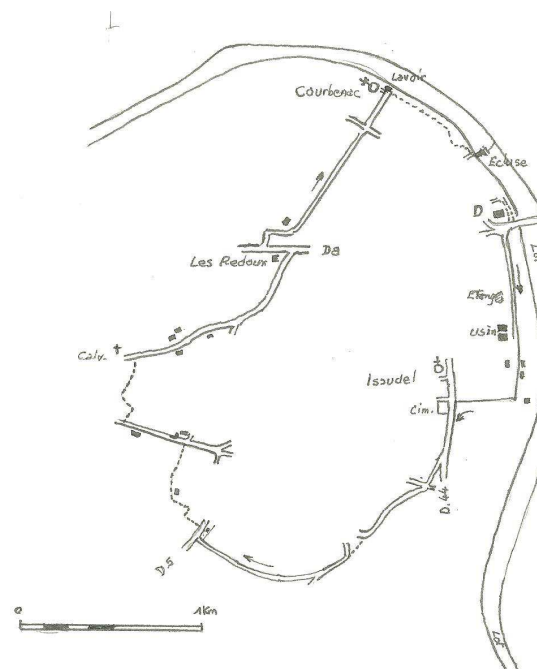
Charte du promeneur

En respectant la charte ci-dessous, vous participez à notre effort de valorisation de ce terroir. Merci et bonne promenade...

- **RESPECTONS** le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis.
- **SOYONS DISCRETS**. Nous ne sommes pas seuls à fréquenter les chemins. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature.
- **APPRENONS** à connaître la faune et la flore. Nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les respecter.
- **NE LAISSONS** pas trace de notre passage. N'abandonnons aucun de nos déchets. Emportons-les avec nous jusqu'à la prochaine poubelle.
- **NE FAISONS** pas de feu. Le feu est l'ennemi de la forêt.
- **N'OUBLIONS** jamais de refermer derrière nous clôtures et barrières. Ne dégradons ni les cultures ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- **TENONS** les chiens en laisse. Ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents
- **SOYONS PRUDENTS** avec l'eau des ruisseaux. Sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- **SOYONS PREVOYANTS** : emportons bonnes chaussures de marche, chapeau, lunettes de soleil, crème solaire, bouteille d'eau, encas, papiers d'identité...

Circuit des Vignes

Randonnée Pédestre



Le club Rando Val vous invite à parcourir

Le circuit des Vignes

Ce circuit vous amènera au cœur du vignoble du vin de Cahors.

Départ du parking de la salle des fêtes de Puy l'Evêque. Descendez vers le Lot, tournez à droite puis passez sous le pont en admirant la vue sur le site de Puy -l'Evêque. Remontez, au rond-point, prenez à gauche la rue des Bouysses pendant 1 km environ. Après avoir longé un petit étang de pêche, empruntez le chemin de « castine » pendant 100 mètres et tournez à droite au milieu des champs (chemin privé).

Arrivé sur la route RD 44, prenez à gauche le long du cimetière d'Issudel. A 300 mètres environ, tournez à droite vers la propriété viticole du « Domaine du Peyret », traversez la petite route et continuez, en montant vers la direction « Lagard'Haute » (possibilité de longer les vignes pendant 500 mètres).

Après le 1^{er} virage, à gauche, un raidillon sous bois sur 100 mètres s'offrira à vous, prenez-le.

Retrouvez la route (très belle vue sur la vallée et Puy l'Evêque). Au croisement, allez tout droit, ne prenez pas à gauche vers « Lagard'Haute ». Descendez la route ; en bas à gauche (remarquez l'ancienne fontaine). Passez le point culminant de ce circuit (153 mètres), puis descendez tout droit vers les vignes.

Traversez la route et prenez en face, à nouveau dans les vignes (chemin privé accessible) ; à 50 mètres, chemin à droite, suivez le balisage, tournez à gauche vers la « maison de vignes », puis à droite.

Arrivé sur la route prenez à gauche devant le « Domaine du Boscas », puis passez devant le « Domaine de Triguedina ». Ensuite, à droite après un petit bois, à nouveau passez devant une maison de vignes et vous débouchez sur une route goudronnée. Au passage, remarquez à gauche, un calvaire daté de 1870.

Suivez le balisage jusqu'à la Grand'route Puy l'Evêque / Vire sur Lot (RD 8), prenez la à gauche sur 100 mètres, puis à droite direction Courbenac.

Passez au « Domaine de l'Antenet » en admirant à droite la façade arrière du château de Bar.

Au bout de cette route, prenez à droite, puis tout de suite à gauche en direction de l'église de Courbenac.

Descendez vers le lavoir (Fontaine La Cavalerie 1875) et suivez l'ancien chemin de halage qui longe le Lot et remonte vers le barrage. La route vous ramène au parking de la salle des fêtes.

Circuit créé et aménagé par Rando Val.

Conception et Réalisation : Rando Val – Mis à jour juin 2013 -Tous droits réservés.

Nous vous souhaitons une agréable randonnée sur nos chemins.

Retrouvez-nous sur le site www.randoval.fr

Durée : 2 heures 30 (9 km) – facile - Balisage : Jaune 7églises

Départ : Salle des fêtes – commune de PUY L'EVEQUE

Carte IGN au 1/25000 – 2038 Ouest Puy l'Evêque

